

Avons-nous le choix entre « créolisation » et prise de possession totale par les islamistes ?

écrit par Manuel Gomez | 17 février 2024



Avons-nous le choix entre un « métissage total », une « créolisation » comme dirait Mélenchon, ou une prise de

possession totale par les « islamistes » ? C'est pourtant ce qui nous attend, si nous ne réagissons pas très rapidement.

Ce qui nous attend également, je veux dire bien entendu ce qui attend la France car « Nous » ne serons plus présents, c'est un affrontement entre les islamistes et les « Noirs » car, de tout temps, ils se sont haïs puisque, et ne l'oublions pas, pour les Arabes, les « Noirs » sont une race inférieure, une race d'esclaves. Et cela n'a pas changé au XXI^e siècle.

Qui l'emportera, lors de cet affrontement qui, à mon avis, sera inévitable ? Il est difficile de se prononcer en fonction du constat que l'on peut faire sur les événements qui se produisent depuis quelques années en Afrique : l'implantation des djihadistes islamistes dans différentes nations africaines et le laisser-faire des gouvernants et des armées de ces mêmes nations.

Supposons que ce soit les islamistes qui dirigent la France dans quelques décennies, quel serait le statut qui serait réservé à ce pays, qui ne serait plus le mien ni le vôtre ? Si, demain, la religion musulmane s'imposait aux pays occidentaux et, en ce qui nous concerne, en France :

Ce serait « Le statut de dhimmi » qui s'appliquerait à tous les non-musulmans, comme c'est le cas pour ceux vivant dans les pays arabes.

Selon les siècles, il a pris des formes plus ou moins rigoureuses.

« La dhimmitude représente la civilisation des peuples vaincus par le jihad et soumis aux lois de la charia au cours de treize siècles d'histoire. Le « dhimmi » est le non-musulman appartenant à la civilisation de la dhimmitude. Se soumettant aux armées du jihad, il cède au calife sa terre et sa souveraineté et obtient en échange sa protection contre le jihad, guerre obligatoire non abrogeable contre

les infidèles. Cette protection lui assure une sécurité relative et conditionnée à un ensemble de prescriptions et de discriminations avilissantes. C'est la condition de dhimmitude qui transforma des peuples libres et majoritaires dans leur pays, créateurs des civilisations les plus raffinées et puissantes de leur époque, en survivants minoritaires et amnésiques, soumis à l'humiliation, l'insécurité et la peur dans leurs patries islamisées, parsemées des ruines de leur histoire. La destruction des peuples et des cultures indigènes par la colonisation islamique dès le haut Moyen Âge s'opéra par les conquêtes, l'esclavage des habitants, l'expropriation, les déportations de masse, les massacres, les conversions forcées et la dhimmitude, c'est-à-dire un ensemble de lois discriminatoires et humiliantes proches de l'asservissement.

»

Voilà donc une perspective peu réjouissante, n'est-ce pas ? Pour la France et l'Europe de demain... et pour la population « métissée » qui les composera.

Je suis persuadé que cette population nous tiendra pour responsable de cette abomination, et elle aura raison car qu'avons-nous fait « pour que cela ne soit pas » ?

Manuel Gomez